

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL**

**DEL.2018.07.04-012 - Admission en non-valeur.**

L'an deux mil dix huit, le quatre juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 22
- Nombre de procurations : 7
- Absent : /
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2018

PREFECTURE GIRONDE  
13.07.2018

Monsieur Benjamin DERVIEUX a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
MAUREL Daniel	X		
SAUX Brigitte	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa	X		
GROLLEAU Thierry		X	SAUX Brigitte
BARLAND François		X	DERVIEUX Benjamin
PONS Annie	X		
MARCHETTI Jacques	X		
CHAMBAUD Michel		X	MARCHETTI Jacques
DUPUY Pauline		X	TURBÉ Roselyne
SAINT-GERARD Christiane	X		
SALMON Monique	X		
PERROUD Dominique		X	de FRANÇOIS Béatrice
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole	X		
VINCE Bernard	X		
MAURY Roxane	X		
LALANNE Nicole		X	MAURY Roxane
PAGADOY Michel	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard		X	VALLEJO Annie



**DEL.2018.07.04-012 - Admission en non-valeur.**

Rapporteur : Monsieur Benjamin DERVIEUX

Monsieur le Trésorier Principal nous fait part qu'il ne peut procéder au recouvrement de plusieurs produits (créances minimes et insolvabilité) :

Liste n° 3129990233 pour un montant de 795,82 €

- 2011 T-368	pour un montant de	81,43 €
- 2014 T-202	pour un montant de	56,21 €
- 2014 R-914-106	pour un montant de	30,77 €
- 2014 R-814-36	pour un montant de	4,05 €
- 2014 R-714-39	pour un montant de	44,59 €
- 2015 R-915-32	pour un montant de	36,14 €
- 2015 R-615-101	pour un montant de	7,14 €
- 2015 R-915-107	pour un montant de	8,10 €
- 2016 R-416-51	pour un montant de	0,90 €
- 2016 R-916-126	pour un montant de	2,30 €
- 2016 R-616-30	pour un montant de	7,42 €
- 2016 R-916-52	pour un montant de	5,00 €
- 2016 R-416-22	pour un montant de	1,25 €
- 2016 R-616-54	pour un montant de	1,59 €
- 2016 R-216-24	pour un montant de	2,50 €
- 2016 R-516-36	pour un montant de	1,59 €
- 2016 T-63	pour un montant de	39,70 €
- 2016 R-716-31	pour un montant de	6,86 €
- 2017 R-417-31	pour un montant de	14,63 €
- 2017 R-917-51	pour un montant de	41,62 €
- 2017 R-217-41	pour un montant de	54,98 €
- 2017 R-217-29	pour un montant de	6,76 €
- 2017 R-317-108	pour un montant de	53,32 €
- 2017 R-117-17	pour un montant de	8,45 €
- 2017 R-317-90	pour un montant de	10,14 €
- 2017 R-417-18	pour un montant de	90,02 €
- 2017 R-1116-31	pour un montant de	8,45 €
- 2017 R-1016-27	pour un montant de	5,07 €
- 2017 R-1216-68	pour un montant de	8,45 €
- 2018 R-1117-18	pour un montant de	31,88 €
- 2018 R-1217-40	pour un montant de	35,19 €
- 2018 R-1017-17	pour un montant de	89,32 €

Monsieur le Trésorier Principal demande en conséquence l'admission en non-valeur de cette liste pour un montant total de 795,82 euros.



Il vous est demandé d'admettre ce recouvrement en non-valeur au compte 6541-01.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Benjamin DERVIEUX

Après en avoir délibéré,

Pour : 25

Contre : /

Abstention(s) : 4 (Union Pour Parempuyre)

- ↓ **DÉCIDE** d'admettre en non-valeur cette liste d'un montant total de 795,82 euros au compte 6541-01.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



*B. de François*  
Fait et délibéré à Parempuyre,  
Le 4 Juillet 2018  
Béatrice de FRANÇOIS  
Maire de Parempuyre

